

L'ASTT-BB organise un **TOURNOI NATIONAL B** de Tennis de Table les **23 & 24 mai 2026**

Salle YOURCENAR, rue du Moulin à Tabac



62400 BETHUNE



- Article 1 :** Ce tournoi (N° d'homologation FFTT :) sera jugé-arbitré par Mr **Gérald OLIVARES** (J-A 3).
- Article 2 :** Ce tournoi est ouvert aux licenciés FFTT.
- Article 3 :** Les parties se déroulent sur **36 tables de marque JOOLA** avec des **balles homologuées Nittaku ***** (fournies par l'ASTT-BB).
- Article 4 :** La tenue sportive et morale est impérative. Le Juge-Arbitre pourra exclure toute personne ne respectant pas ces règles.
- Article 5 :** Ci-dessous la description des séries

Jour	Série		Heure	Tarif	Récompenses		
					Vainqueur	Finaliste	½ Finalistes
SAMEDI 23	A	500 à 699 Points	9h00	7 €	60 €	30 €	15 €
	B	1000 à 1499 Points	9h00	7 €	70 €	40 €	20 €
	C	500 à 1399 Points	10h00	7 €	70 €	40 €	20 €
	D	1400 à 2250 Points	10h00	8 €	130 €	70 €	35 €
	E	500 à 1099 Points	11h00	7 €	60 €	30 €	15 €
	F	1100 à 1999 Points	11h00	7 €	110 €	60 €	30 €
	G	COUPE DAVIS (cumul < 3600 points)	12h00	2 x 8 €	2 x 70 €	2 x 40 €	2 x 20 €
	H	HANDICAP	13h00	9 €	130 €	60 €	30 €
DIMANCHE 24	I	500 à 999 Points	8h30	7 €	60 €	30 €	15 €
	J	1000 à 2034 Points	8h30	7 €	110 €	60 €	30 €
	K	500 à 1199 Points	9h30	7 €	70 €	40 €	20 €
	L	1200 à 1799 Points	9h30	7 €	100 €	50 €	25 €
	M	500 à 899 Points	10h30	7 €	60 €	30 €	15 €
	N	OPEN	10h30	9 €	200 €	100 €	60 €
	O	500 à 1299 Points	11h30	7 €	70 €	40 €	20 €
	P	OPEN FEMININES	12h30	7 €	100 €	50 €	25 €
	Q	500 à 1699 Points	13h30	7 €	100 €	50 €	25 €
	R	HANDICAP	14h30	9 €	130 €	60 €	30 €

→ Les joueurs peuvent s'inscrire à 3 séries par jour maximum

Le nombre de joueurs est limité à 108 pour chaque série (sauf pour les séries H & R : illimité).



- Article 6 :** Le paiement de l'inscription se fera uniquement en ligne.
- Un remboursement, uniquement en ligne, pourra être réalisé sur présentation d'un certificat médical dans les sept jours (déduction faite des frais de 1,00 € par paiement).
- Article 7 :** Les inscriptions se feront via le site du Club → <https://www.pingary.com/tournois/tournoi-2026-asttbb/informations>
Un mail récapitulatif de votre inscription vous sera envoyé et il vous suffira de valider les informations transmises.
En cas de problème lors de l'inscription : envoyer un mail à l'adresse suivante → clubasttbb@gmail.com
Date de clôture des inscriptions : **le jeudi 21 mai 2026 (21h00)**.
Le tirage au sort sera effectué par Mr G rald OLIVARES apr s la cl ture des inscriptions :
Salle YOURCENAR le 21 mai 2026   21h00.
- Article 8 :** Pendant l' preuve, tout joueur ne r pondant pas au 3 me appel sera  limin  de sa s rie. L'arbitrage est assur  par les joueurs, tout perdant pouvant  tre amen    arbitrer une partie, sous peine de se voir  limin  pour une autre s rie. Le joueur vainqueur est tenu de ramener la plaquette accompagn e de la balle et du crayon.
- Article 9 :** Pour la s rie « **COUPE DAVIS** » (G), la 1 re  quipe   2 points remporte la rencontre.
→ 2 simples (fort contre fort & faible contre faible) puis double (si n cessaire).
- Article 10 :** Pour les s ries « **HANDICAP** » (H & R), celui-ci sera de 2 points par diff rence de classement (avec un maximum de 18 points). Changement de service tous les 2 points. Le vainqueur sera le premier   41 points.
- Article 11 :** Chaque s rie (**except es les s ries H & R qui sont    limination directe**), se d roulera en poules de 3 ou 4 joueurs. 2 joueurs seront qualifi s par poule et int greront un tableau final    limination directe.
Toutes les s ries sont ouvertes aux F minines en fonction de leur classement et de leur cat gorie.
Etant donn  que les s ries sont exclusivement d finies en fonction du nombre de points sur la licence, les **POUSSIN(E)S** ne sont pas autoris (e)s   participer   ce tournoi.
- Article 12 :** Les organisateurs d clinent toute responsabilit  en cas de perte, vol ou accident survenant durant le tournoi.
Un bar (boissons, sandwichs, croques, g teaux, friandises...) et des vestiaires non surveill s seront   votre disposition.
- Article 13 :** Le fait de s'engager et de participer   ce tournoi implique   chacun l'acceptation pure et simple du pr sent r glement. Le comit  d'organisation se r serve le droit de modifier les horaires (sans pour autant avancer le d but des s ries), les s ries et les dotations selon le nombre de participants.
En cas de contestation, le r glement sportif de la F d ration Fran aise de Tennis de Table sera appliqu .
Pour tout ce qui a pu  tre omis dans ce document, il sera fait appel au r glement de la FFTT.
« En cas de forfait ou d'absence non excus e, la commission sportive f d rale appliquera l'article IV, 202 des r glementations administratives sur votre premi re partie non jou e et vous perdrez les points de classement que vous auriez d  perdre si vous aviez particip  et perdu cette partie. »

DOTATION : 3.630,00  .

